DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Produit

Nom du produit : GLOBAL ABSOLUE

Part : A

ISIN : FR0011516830

Description : GLOBAL ABSOLUE est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers

Nom de l'initiateur : Montségur Finance S.A.S, 39 rue Marbeuf, 75008 Paris, France. Montségur Finance est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Montségur Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés. Appelez-le +33 (0)1 85 74 10 00 pour de plus amples informations.

Site internet : www.montsegur.com

Date de production du document d'informations clés : 19/10/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : GLOBAL ABSOLUE est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM)

Objectif : Le Fonds a pour objectif d'optimiser sa performance sur un horizon d'investissement supérieur à 3 ans, en s'exposant aux produits de taux et, dans une moindre mesure, aux marchés actions. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle de l'indicateur de comparaison suivant : Ester capitalisé (Code ESTRON - www.ecb.europa.eu) majoré de 2 %. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

La gestion active et discrétionnaire du Fonds, centrée sur la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifiés, consiste, d'une part, à déterminer, en s'appuyant sur les grandes tendances économiques et les perspectives concernant chaque classe d'actifs, la répartition appropriée entre ces différentes classes d'actifs, puis, d'autre part, à identifier les instruments financiers qui semblent les plus à même de contribuer à la performance globale du Fonds. Dans ce cadre, l'exposition aux produits de taux notés « investment grade » par une des agences de notation (Standard & Poor's, Moodys' ou Fitch Ratings) sera comprise entre 50 % et 100 % de son actif net, étant précisé que l'application de ce critère de notation n'est pas mécanique et que la société de gestion procède à sa propre analyse des risques de crédit et de marché. Aucune contrainte n'est imposée concernant la duration, la sensibilité et la répartition entre dette privée/dette publique. L'exposition aux obligations convertibles, ainsi qu'aux produits de taux plus risqués à caractère spéculatif dits « High Yield » ou non notés pourra donc représenter 20 % de son actif net.

Le FCP sera par ailleurs exposé entre 0 % et 40 % de son actif net aux marchés actions de tous secteurs. L'exposition aux marchés actions des sociétés de petite ou moyenne capitalisation demeurera limitée à un maximum de 20 % de l'actif net.

De façon générale, l'exposition globale du Fonds à des devises autres que l'Euro sera limitée à 40 % de l'actif net.

Par ailleurs, même si l'univers global d'investissement s'étend à toutes les zones géographiques, l'exposition du Fonds aux marchés émergents sera limitée à un maximum de 40 % de l'actif net.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30 % de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ouverts à une clientèle non professionnelle. Toutefois, le Fonds pourra être directement investi jusqu'à 40 % de son actif net en actions négociées sur un marché réglementé ou organisé et jusqu'à 10 % de son actif net, en titres de créance (à l'exclusion des obligations convertibles) ou en instruments du marché monétaire.

Enfin, dans un but de couverture contre les risques actions, taux et change, le FCP pourra recourir aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés simples.

Durée : Le fonds a été créé le 5 février 2018 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation

Investisseurs de détail visés : Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 3 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées, chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux (J) avant 11 heures, auprès de notre centralisateur BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Le règlement intervient à J+3 ouvrés.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur incluent notamment :

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

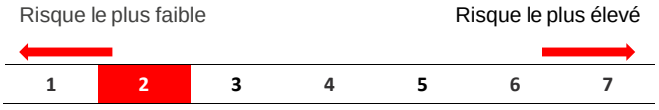

La durée de la période de détention recommandée est de 3 ans.

Si le fonds est libellé dans une monnaie différente de la monnaie officielle

de son Etat de commercialisation, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie du pays de commercialisation, peut varier selon les fluctuations monétaires.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, « une classe de risque basse ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8400 EUR	8550 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,04%	-5,07%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9080 EUR	9320 EUR
	Rendement annuel moyen	-9,22%	-2,32%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10230 EUR	10100 EUR
	Rendement annuel moyen	2,34%	0,34%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10800 EUR	12050 EUR
	Rendement annuel moyen	7,99%	6,41%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2019 et septembre 2022.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre février 2021 et février 2024.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et septembre 2025.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Que se passe-t-il si Montségur Finance n'est pas en mesure d'effectuer les virements ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'Initiateur. En cas de liquidation du fonds, les actifs sous-jacents seront liquidés et vous recevrez une part appropriée du produit de liquidation. Vous pourriez alors subir une perte totale ou partielle de votre investissement.

Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**

Coûts totaux	206 EUR	637 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,1%	2,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,4% avant déduction des coûts et de 0,3% après cette déduction.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	190 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 3 ans.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles quotidiennement. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

Afin d'assurer une gestion équitable de la liquidité entre les investisseurs, la Société de Gestion peut, dans certaines circonstances exceptionnelles, mettre en œuvre des outils de gestion de la liquidité tels que notamment le mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») ou l'ajustement de la valeur liquidative (« swing pricing »). Les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs sont décrites dans le prospectus du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à info@montsegur.com, par courrier 39 rue Marbeuf 75008 Paris ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01.85.74.10.00.

Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.montsegur.com.

Autres informations pertinentes

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegur.com

Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegur.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».